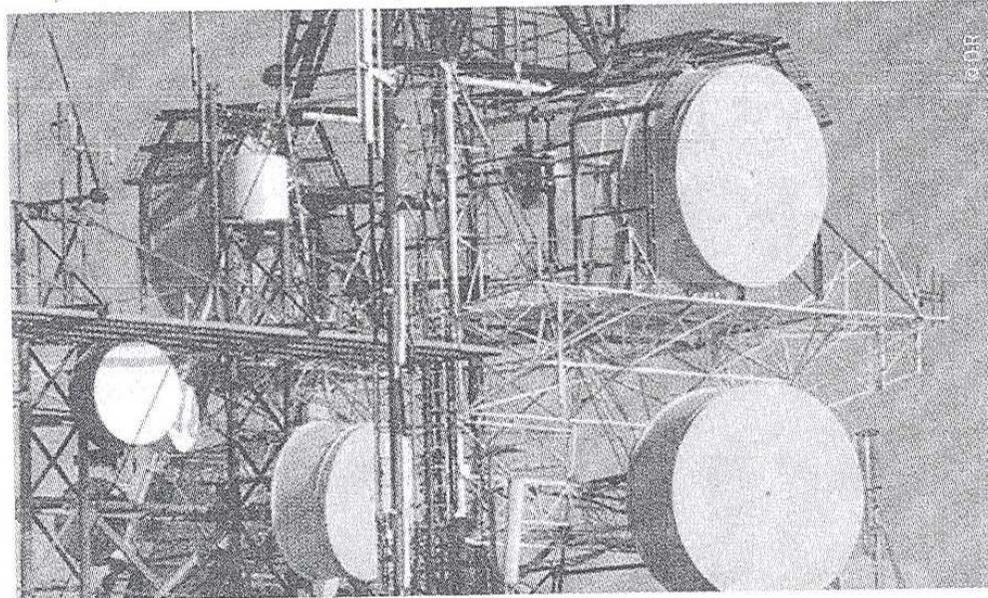


Télécoms : Itissalat Al-Maghrib ouvre ses infrastructures aux concurrents

C'est fait ! La décision de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), datée du 9 décembre 2014, a donné ses fruits. Itissalat Al-Maghrib (IAM) vient de publier sa première offre de gros d'accès à son génie civil, dans les conditions et les modalités fixées par l'ANRT. Désormais, les opérateurs intéressés peuvent adresser leurs commandes à IAM en vue d'accéder aux installations physiques de son génie civil. En effet, selon un communiqué de l'ANRT, cette offre de gros, effective depuis le 1er janvier 2015, permettra aux autres opérateurs d'accéder, dans des conditions raisonnables et non discriminatoires, au génie civil d'IAM pour passer leurs câbles et installer des équipements acces-



soires, et ce en vue de connecter tout point ou équipement de leurs réseaux de télécommunications. «De ce fait, l'offre d'IAM devrait

contribuer au déploiement efficient et rapide des réseaux haut et très haut débits (fixe et mobile), leviers importants du développement du

secteur des télécommunications au Maroc pour les prochaines années», précise l'ANRT. À noter que l'offre de gros publiée fixe les modalités techniques, administratives, opérationnelles et tarifaires régissant tout le processus allant de la demande d'accès, au génie civil, en passant par la commande d'accès, la réalisation des travaux et leur réception. Par ailleurs, en raison de l'importance capitale de l'accès aux infrastructures du génie civil pour le développement du secteur et des réseaux des télécommunications, un suivi régulier de ce marché sera effectué par l'ANRT pour permettre et favoriser une mise en œuvre efficace et effective par IAM et les opérateurs, de leurs obligations respectives en la matière.

Aujourd'hui le Maroc du 07/01/2015